

La souffrance au travail

Une augmentation alarmante

Ils sont stressés, vidés, épuisés, traumatisés, harcelés, dévalorisés, menacés, et tentent de s'en sortir à coup de psychotropes... avant de venir consulter, envoyés par le corps médical.

Reportage à l'unité de pathologie professionnelle de l'hôpital de Garches.

Appelons-le Martin ⁽¹⁾. Ce jour-là, ce jeune chef de rayon photo de 35 ans, en poste depuis plus de quinze ans dans une grande enseigne de la région parisienne, venait tout juste d'apprendre son licenciement au terme d'une « descente aux enfers » de vingt-quatre mois, marquée par « des réprimandes, des critiques et des humiliations quotidiennes ». Deux ans de « dégringolade » qui l'ont mené tout droit au cabinet du Dr Marie-Christine Soula, médecin inspecteur du travail et attachée à la consultation souffrance et travail – qu'elle a créée – de l'unité de pathologie professionnelle de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (92). Pendant près d'une heure, le jeune homme, épuisé, lui raconte sa douloureuse expérience qui s'est soldée par une asthénie post-stress, de gros cauchemars et un double traitement sous anxiolytique et somnifère. « Tout est venu de la nouvelle direction, clairement chargée de faire le ménage et de redresser le chiffre d'affaires, lui confie-t-il. À l'heure du numérique, elle m'a fixé des objectifs irréalisables. Je n'avais pas le droit de me trouver d'excuse et, au final, mon poste a été remis en cause parce que, m'a-t-on dit, je n'étais pas

conscient de ma nullité. J'ai résisté tant que j'ai pu, pour défendre et sauver mon équipe. Puis le licenciement est tombé, pour "mauvais résultats". C'est dix-sept ans de ma vie qui viennent d'être engloutis... » Marie-Christine Soula tente de l'apaiser et de le reconforter : « Ce licenciement vous libère de votre employeur, lui dit-elle doucement. Mais ce n'est évidemment pas satisfaisant. La cicatrice va être longue. Il faut voir un thérapeute. Vous avez besoin de parler, de reprendre confiance. Vous êtes jeune, votre avenir n'est pas en jeu. Vous devez songer à vous reconstruire. » « Le plus dur n'est pas passé », raconte-t-il, en lui relatant son intention d'aller en justice.

« Malheureusement, une banale histoire »

« Ne vous lancez pas dans des procédures qui vont vous coûter cher économiquement et émotionnellement, lui répond-elle, avant de conclure : Ce n'est pas une belle histoire. Mais c'est malheureusement une banale histoire. »

Le cas de Martin est emblématique. « Notre clientèle est majoritairement constituée de salariés du secteur des services comme la grande dis-



© VINCENT GRÉMILLET POUR L'INRS

Le Dr Marie-Christine Soula, médecin inspecteur du travail, attachée à la consultation souffrance au travail de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches : « Les personnes que nous recevons en consultation ne sont pas fragiles. Au contraire : ils ont osé parler, montrer ce qui n'allait pas. »

tribution, le commerce, ou du secteur médico-social, souligne le Dr Soula. Ce ne sont sûrement pas des fragiles. Au contraire, ils ont osé parler, montrer ce qui n'allait pas. Ils viennent ici déverser la benne. Les deux tiers nous sont envoyés par la médecine du travail, les autres

par les psychiatres ou les médecins traitants. L'année dernière, nous en avons accueilli 600, dont la moitié étaient en arrêt maladie. C'est une très nette progression. » Cette montée en charge a, selon la praticienne, deux explications : d'une part, les problèmes de santé men-



Une augmentation alarmante

tales au travail se multiplient véritablement, d'autre part, les médecins du travail sont mieux formés pour les détecter.

L'unité de pathologie professionnelle de Garches est l'un des six centres de Consultation de pathologies professionnelles (CCPP) d'Ile-de-France signataires de la convention avec la branche ATMP de l'assu-

rance maladie (voir l'entretien avec Claude Michel, ingénieur-conseil régional adjoint à la Cramif). « Les patients qui nous consultent souffrent principalement de dépression réactionnelle, c'est-à-dire non structurelle, indique Marie-Christine Soula. Il s'agit d'une décompensation sur le mode dépressif, qui s'accompagne souvent de syndro-

mes anxieux. S'ils sont l'objet de harcèlement moral, ils vivent la même chose qu'une victime d'attentat : retour en boucle, gros symptômes anxieux, troubles du sommeil importants avec cauchemars, composante dépressive (idées noires, perte d'appétence, d'envie de vivre...) et troubles psychosomatiques. Mon rôle est de faire le lien entre la pathologie observée et le travail, puis de favoriser l'intervention des différents acteurs du réseau (médecins du travail, généralistes, psychiatres, institutions, associations, partenaires sociaux, inspecteurs du travail...) pour une meilleure prise en charge pluridisciplinaire. Je me souviens d'avoir reçu trois salariés de la même entreprise. J'ai alors immédiatement alerté l'inspecteur du travail. »

L'organisation du travail, un sujet tabou

Car la mission des CCPP n'est pas de soigner, mais d'analyser la situation professionnelle des patients pour déterminer l'étiologie de leurs pathologies et élaborer une stratégie médico-administrative. Ils peuvent également les aider à prendre une décision en rapport avec leur vie professionnelle, en

recherchant par exemple une stratégie de sauvegarde de l'emploi. Ou l'inverse : « Dans certains cas, nous défendons l'idée d'une inaptitude au poste pour sortir le patient de l'entreprise, ou nous recommandons une mutation, confirme Marie-Christine Soula. Mais tout cela doit être accompagné, mûri, accepté. »

Ces consultations servent aussi – et surtout – à conseiller les médecins du travail pour la recherche et l'évaluation des facteurs psychosociaux et étiopathogéniques, et le développement d'actions de prévention dans les entreprises. Parce que la conclusion s'impose : l'augmentation des cas de souffrance au travail – observés à tous les niveaux de hiérarchie, avec une prédominance féminine – révèle un échec patent de la prévention et de l'évaluation du risque psychosocial et organisationnel. « Dès que l'on touche à l'organisation du travail, aux choix de l'entreprise, le sujet est tabou, regrette le D^r Soula. Pourtant, tous les ingrédients sont réunis pour que l'entreprise devienne un lieu propice à la désespérance : pression, culte du résultat, de la performance, de la rentabilité... Et suppressions d'emplois avec les fusions et absorptions. Dans le langage entrepreneurial, 1 + 1 n'égal pas deux... »

1. Le prénom a été modifié.

À l'hôpital de Garches, 600 personnes sont venues l'année dernière à l'unité de consultation de pathologie professionnelle. Un chiffre en très nette progression qui s'explique à la fois par l'augmentation des problèmes de santé mentale au travail et par leur meilleure détection par les médecins du travail.

© VINCENT GRÉMILLET POUR L'INRS

